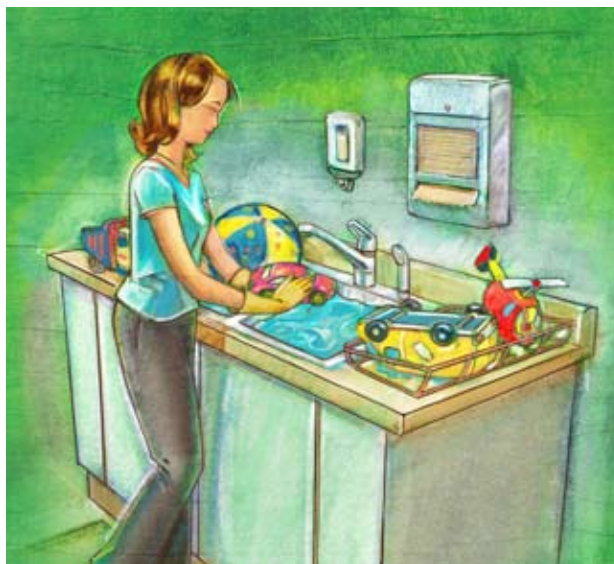


Entretien, tout en ménageant votre santé !

Les traces de mains sur les murs, les dégâts de nourriture, la table à langer, les chaises, les tables et les jouets demandent que vous effectuiez un entretien et une désinfection régulière. L'utilisation de produits d'entretien ménager à senteur de lavande, de citron ou de pin peut être dangereuse pour votre santé. Les dangers que comporte l'utilisation de tout produit chimique dépendent de trois facteurs : le produit lui-même, les conditions d'utilisation et l'entreposage.

Divers produits d'entretien sont offerts sur le marché. Que vous les choisissiez sous forme solide, liquide ou en aérosol, une utilisation inadéquate peut entraîner des risques pour votre santé ou votre sécurité. Certains savons, dégraissateurs, désinfectants et nettoyants tout usage ont une composition chimique irritante et corrosive pour la peau, les yeux ou les voies respiratoires. Ils peuvent causer des gerçures aux mains ou des dermatites. Le mélange ou l'entreposage inadéquat des produits d'entretien présente un risque d'explosion ou de réaction chimique dangereuse.

Dans votre milieu de travail, vous êtes exposée à divers produits chimiques pouvant présenter des risques pour votre santé. La connaissance de ces risques vous permettra de choisir les bons produits et de les utiliser de façon sécuritaire.



MOYENS DE PRÉVENTION

Les moyens de prévention consistent essentiellement à déterminer les risques liés à l'utilisation ou à la substitution de produits d'entretien et à utiliser les moyens de protection recommandés par le fabricant.

Plusieurs moyens de prévention éprouvés sont présentés dans la *Grille d'évaluation de la mise en œuvre des principaux moyens de prévention* que vous trouverez dans les pages intérieures sous les thèmes [méthode de travail](#), [formation et information](#), et [organisation](#).

La section [Autres moyens de prévention](#) vous permettra d'inscrire vos propres moyens.

PRISE EN CHARGE DE LA SST

Il est important de sensibiliser l'ensemble du personnel des CPE aux risques liés à l'utilisation de produits d'entretien ménager et de désinfectants pour la santé et la sécurité, afin d'éviter les brûlures chimiques, les dermatites, les irritations de la gorge, les intoxications et autres.

Exemples de moyens de prise en charge

- Tenir des réunions d'information et de sensibilisation quant à l'importance du problème.
- Tenir à jour un inventaire des produits utilisés.
- Entreposer adéquatement les produits.
- Discuter des facteurs de risque et des dangers associés à l'utilisation des différents produits.
- Fournir les équipements et les moyens de protection requis.
- Informer le personnel et le former quant à l'utilisation et à l'entreposage sécuritaire des produits dangereux.
- Apposer des affiches.
- S'il y a lieu, faire connaître le nom des membres du comité de santé et de sécurité du travail ou celui de la représentante à la prévention.
- Afficher une liste de personnes-ressources et de sources à consulter.
- Distribuer de la documentation.

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES AUTRES MOYENS DE PRÉVENTION

L'ENTRETIEN ET LES PRODUITS DE NETTOYAGE

PRINCIPAUX MOYENS DE PRÉVENTION

PRISE EN CHARGE DE LA SST

MÉTHODES DE TRAVAIL

1 Utilisation de gants étanches et de lunettes de sécurité lorsque le produit est corrosif.

Oui	Parfois	Non	Prévu	Échéancier : du	au
1 Responsables					

2 Lavage des mains après avoir manipulé un produit.

Oui	Parfois	Non	Prévu	Échéancier : du	au
2 Responsables					

3 Conservation du produit dans son contenant d'origine.

Oui	Parfois	Non	Prévu	Échéancier : du	au
3 Responsables					

4 Interdiction de transvider et de conserver un produit dangereux dans un récipient non identifié, par exemple dans une bouteille de boisson gazeuse ou dans un contenant mal étiqueté.

Oui	Parfois	Non	Prévu	Échéancier : du	au
4 Responsables					

5 Interdiction de transvider un produit d'une bouteille dans une autre (risque de débordement et d'éclaboussures).

Oui	Parfois	Non	Prévu	Échéancier : du	au
5 Responsables					

6 Interdiction de mélanger des produits.

Oui	Parfois	Non	Prévu	Échéancier : du	au
6 Responsables					

7 Utilisation d'un seul produit à la fois pour le même besoin.

Oui	Parfois	Non	Prévu	Échéancier : du	au
7 Responsables					

FORMATION ET INFORMATION

1 Prise de connaissance des pictogrammes sur l'étiquette, des risques, des mesures de prévention recommandées et des premiers soins à prodiguer.

Oui	Parfois	Non	Prévu	Échéancier : du	au
1 Responsables					

2 Affichage de la signification des pictogrammes dans le local d'entreposage des produits d'entretien ménager.

Oui	Parfois	Non	Prévu	Échéancier : du	au
2 Responsables					

3 Formation en secourisme d'un ou de plusieurs membres du personnel.

Oui	Parfois	Non	Prévu	Échéancier : du	au
3 Responsables					

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES AUTRES MOYENS DE PRÉVENTION

L'ENTRETIEN ET LES PRODUITS DE NETTOYAGE

PRINCIPAUX MOYENS DE PRÉVENTION		PRISE EN CHARGE DE LA SST						
ORGANISATION	1	Accessibilité des fiches signalétiques des produits.	Oui	Parfois	Non	Prévu	Échéancier : du	au
			Responsables					
	2	Fourniture des équipements de protection individuelle requis.	Oui	Parfois	Non	Prévu	Échéancier : du	au
			Responsables					
3	Achat de produits d'entretien ménager présentant le moins de risques pour la santé.	Oui	Parfois	Non	Prévu	Échéancier : du	au	
		Responsables						
4	Entreposage des produits de nettoyage et d'entretien de façon sécuritaire et hors de la portée des enfants.	Oui	Parfois	Non	Prévu	Échéancier : du	au	
		Responsables						
5	Mise à jour des fiches signalétiques tous les trois ans.	Oui	Parfois	Non	Prévu	Échéancier : du	au	
		Responsables						
6	Présence, en tout temps, d'un secouriste ayant les connaissances requises pour prodiguer les premiers soins, plus particulièrement dans le cas de l'ingestion d'un produit toxique.	Oui	Parfois	Non	Prévu	Échéancier : du	au	
		Responsables						

AUTRES MOYENS DE PRÉVENTION		PRISE EN CHARGE DE LA SST						
FORMATION ET INFORMATION	1		Oui	Parfois	Non	Prévu	Échéancier : du	au
			Responsables					
MÉTHODES DE TRAVAIL	1		Oui	Parfois	Non	Prévu	Échéancier : du	au
			Responsables					

ÉLABORATION D'UN ÉCHÉANCIER D'IMPLANTATION ET SUIVI

Décrire les étapes qui mèneront à l'intégration des moyens de prévention prévus dans les activités quotidiennes et les résultats observés à la suite de l'adoption des moyens de prévention prévus.

Au CPE Julie-Soleil de Sainte-Julie, adieu aux microbes et aux infections !

«Au CPE Julie-Soleil, la désinfection s'effectue dans la salle de lavage, dans un évier de grande dimension ayant un comptoir de chaque côté. Cependant, les jouets de petit format sont placés dans un sac en filet et lavés au lave-vaisselle. À la sortie du lave-vaisselle, les jouets sont laissés à sécher sur un comptoir. »

« Désinfectez et dites adieu aux microbes et aux infections », Sans Pépins, vol. 4, n° 4, décembre 2002, p. 1-5.



Illustration : François Couture

Pour en savoir plus

- VISITEZ LE SITE WEB DE LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL AU WWW.CSST.QC.CA OU COMPOSEZ LE 1 866 302-CSST (2778).

PUBLICATIONS

Notions de toxicologie (DC 200-348)

Guide d'utilisation d'une fiche signalétique (DC 200-338-5)

Les risques biologiques au travail

– *Agir pour prévenir : Hépatite B* (DC 100-474-1)

Les risques biologiques au travail

– *Agir pour prévenir : Tétanos* (DC 100-473-1)

SITE WEB DU SERVICE DU RÉPERTOIRE TOXICOLOGIQUE

www.reptox.csst.qc.ca

- SITE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS) : www.msss.gouv.qc.ca

PUBLICATIONS DU MSSS :

« *Prévention et contrôle des infections dans les services de garde à l'enfance* », *Guide d'intervention*, novembre 2008, 529 p.

- SITE DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS (MFA) : www.mfa.gouv.qc.ca

PUBLICATIONS DU MFA : « *Bye-bye les microbes* »

- POUR PLUS D'INFORMATION ET POUR OBTENIR DU SOUTIEN, ADRESSEZ-VOUS À L'ASSTSAS :

BUREAU DE MONTRÉAL

BUREAU DE QUÉBEC

TÉLÉPHONE

514 253-6871 ou
1 800 361-4528

TÉLÉPHONE

418 523-7780 ou
1 800 265-7780

TÉLÉCOPIEUR

514 253-1443

TÉLÉCOPIEUR

418 523-7565

COURRIER ÉLECTRONIQUE : info@asstsas.qc.ca

SITE WEB : www.asstsas.qc.ca

PUBLICATIONS

« *Dossier : Entretien ménager à domicile* », *Objectif prévention*, vol. 26, n° 3, 2003.

« *Dossier : Les dermatoses au travail* », *Objectif prévention*, vol. 25, n° 3, 2002.

« *Chaque utilisation, chaque jour, chaque mois... il faut recommencer la désinfection !* », *Sans Pépins*, vol. 1, n° 4, juin 1999.

« *Infections – Votre eau de Javel est-elle encore efficace ?* », *Sans Pépins*, vol. 2, n° 4, 2000.

FORMATION DONNÉE PAR L'ASSTSAS

Désinfection de jouets